

FICHE TECHNIQUE

FRAP® BLOCK



Informations Produit

Nom homologué : FRAP® BLOCK
AMM n° : FR-2012-0499
Détenteur de l'autorisation : LIPHATECH SAS – Bonnel – CS 10005 – 47480 PONT DU CASSE (France) – Tél 05 53 69 35 70
Composition : 25mg/kg de DIFETHIALONE (0,0025% m/m) (N° Cas : 104653-34-1)
Formulation : Bloc - Appât prêt à l'emploi
Type de produit : TP14 Rodenticide
Catégorie d'utilisateur : Non professionnels
Usages : Rats (*Rattus rattus* et *Rattus norvegicus*) – Souris domestique (*Mus musculus*)
Lieux d'utilisation : Intérieur, extérieur (autour des bâtiments, rats uniquement)

Bonnes pratiques

- Avant d'envisager d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple).
- Retirer toute nourriture facilement accessibles pour les rongeurs, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires. Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile.
- Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (ex, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc ...)

Mettre les appâts dans des postes d'appâtage



Instructions d'utilisation

Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers.

Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de système d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec ces derniers. Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement. En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. Les stations d'appâtage doivent être inspectés tous les (souris : 2 à 3 jours) (rats : 5 à 7 jours) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Rechargez le poste d'appâtage si besoin.

Dose d'application

 Organisme cible	 Dose par poste d'appâtage	 Distance minimale entre deux postes d'appâtage
Rat brun, Rat noir	Jusqu'à 200g	4 mètres
Souris	Jusqu'à 50g	1 mètre

(*)Spécifique de l'usage en extérieur (autour des bâtiments) :
Placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés

EN EXTÉRIEUR autour des bâtiments		
Rat brun, Rat noir	Jusqu'à 200g	4 mètres

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

FICHE TECHNIQUE

FRAP[®] BLOCK

Mesures de gestion de risque

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation.

Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple, pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs). Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes : « ne pas déplacer ni ouvrir » ; « contient un rodenticide » ; « nom du produit ou numéro d'autorisation » ; « substance(s) active (s) » et « en cas d'incident, contacter un centre antipoison (...) ».

L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours.

En cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), l'utilisateur doit demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles. Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés.

Éliminer les cadavres de rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

Recommandations de stockage

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

Instructions pour l'élimination

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

Informations réglementaires

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'exposition répétée ou d'une exposition prolongée.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement

P260 : Ne pas respirer les poussières

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise

P501 : Éliminer le contenu/le récipient selon la réglementation en vigueur

Dangereux pour les chiens et les chats

Dangereux pour la faune



ATTENTION

Premiers secours

Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse; d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes; d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenant du produit ou l'étiquette.

Contactez un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.